



ASSEMBLEE GENERALE,
Conseil de développement du Pays du Vignoble Nantais

24 novembre 2021

COMPTE-RENDU

Introduction

L'Assemblée générale du Conseil de développement est un moment privilégié au cours duquel ses 38 membres peuvent se retrouver et échanger entre eux et avec les élus du territoire.

Cette année, c'est une quarantaine de personnes qui ont participé à cet événement qui s'est déroulé dans la toute nouvelle salle de réception du pôle oenotouristique du Lycée de Briacé. C'est Marie-Pascale PINATEL, Directrice du lycée et membre du bureau du Conseil de développement, qui a fait la présentation de ces écuries rénovées. C'était en effet la toute première fois que ce lieu, qui se découpe en un caveau, une salle de réception et une salle de réunion, recevait un événement.

Le pôle oenotouristique de Briacé a été créé avec une ambition multiple : montrer aux jeunes lycéens en bac pro viticole que ce milieu offre de nombreuses possibilités ; renforcer l'attractivité des métiers viticoles ; participer à la promotion du territoire et promouvoir les vins de Briacé.

I. Le Conseil de développement

a. Rapport moral

Jean MENANTEAU, Président du Conseil de développement, a tout d'abord remercié les élus présents et excusé ceux de Sèvre & Loire, dont la majorité n'ont pas pu se rendre disponible à la vue du Conseil communautaire organisé le même jour.

Il a également rappelé que le Conseil de développement sortait d'une année compliquée, avec un double facteur : l'épidémie de la Covid et la vacance du poste d'animateur.

Cette épidémie, au-delà de rendre difficile l'organisation de toute réunion, a de plus cassé la dynamique de renouvellement des membres du Conseil de développement lancée en 2019. Un appel à candidature avait en effet été lancé cette année-là, menant à une réunion d'accueil des nouveaux membres au Pallet. Nombre d'entre eux, n'ayant pas eu l'opportunité de participer aux travaux du CDD ont fini par se démobiliser... La richesse du Conseil de développement, créée grâce à la diversité des profils le constituant, en a de fait été touché et un nouvel appel à candidatures a été lancé.

Du côté du bureau, ses membres ont tout de même réussi à faire preuve de souplesse et d'adaptation, et ont pu maintenir quelques réunions dans le courant de l'année. Ils ont également tenté de faire prospérer les deux groupes de travail en cours : se loger et travailler dans le Vignoble ; l'accueil des entreprises innovantes sur le territoire.

b. Rapport financier

Budget CDD 2021				
Ordre	Date	Action	Dépense	Recettes
Bureau	30-juin	Traiteur Roy	150	
GT Innovation	13-sept	Salle Minihub	84	
Assemblée générale	16-nov	Concert AG	600	
Assemblée générale	16-nov	Traiteur AG	850,16	
Assemblée générale	24-nov	Boissons AG (estimé)	100	
TOTAL dépenses			1784,16	
Budget disponible			2215,84	

c. Groupes de travail

c.1. L'accueil des entreprises innovantes

C'est Dominique DIVERSAY, référent pour le groupe de l'accueil des entreprises innovantes et membre du bureau du CDD, qui a présenté le travail effectué ces derniers mois.

Ce groupe de travail, au même titre que tout le Conseil de développement, a subi de plein fouet les confinements et couvre-feux, mais a tout de même réussi à avancer sur plusieurs points clés. Tout d'abord, la terminologie de la saisine de mai 2019 a été étudiée. L'innovation a tout d'abord été détaillée en 4 grands axes :

- Inventer (nouvelles formes de travail et de fonctionnement)
- Elaborer de nouveaux produits
- Apporter de nouveaux services
- Anticiper les difficultés qui arrivent

La notion de l'accueil a par la suite été étudiée. Il en est ressorti que l'accueil était non seulement de donner envie à de nouvelles entreprises de s'installer sur le territoire, mais plus particulièrement de soutenir les entreprises déjà installées dans la mise en œuvre de leurs projets innovants.

Après ce premier travail de définition du sujet, une phase de connaissance du territoire a été lancée, et s'est traduite par plusieurs entretiens : le groupe de travail est allé à la rencontre des pôles développement économique des deux inter-communautés afin de connaître leurs besoins et a rencontré le groupement LEADER qui a travaillé sur l'innovation sociétale.

Aux vues de ces échanges, le groupe de travail propose l'organisation d'un événement de mise en réseau (entrepreneurs innovants/citoyens/élus/acteurs institutionnels) pour le printemps 2022. Quelques intervenants sont déjà pressentis : adjoints en charge du développement économique, CCI, entrepreneurs innovants.

c.2. Se loger et travailler dans le Vignoble Nantais

Le référent pour ce groupe de travail et membre du bureau du Conseil de développement, Jacques LEGRAND, a démarré sa présentation en rappelant la difficulté de se réunir ces derniers mois à cause de la Covid, ce qui a ralenti l'écriture de la synthèse des travaux. Les conclusions de l'étude avaient en effet déjà été présentées à l'occasion de la dernière Assemblée générale (février 2020) sous forme d'exposition et les élus avaient souhaité un document écrit en plus d'une ouverture sur les nouvelles formes de travail (télétravail).

« Un document qui arrive peut-être un peu tard, au vu du PLH déjà approuvé du côté de Clisson Sèvre & Maine Agglo et de l'intégration de ces problématiques de logement dans un PCAET déjà presque finalisé du côté de Sèvre & Loire » mentionne Jacques LEGRAND.

Pour faire une synthèse du document finalisé, il rappelle tout de même que la difficulté de se loger dans le Vignoble impacte directement l'économie et l'accès à l'emploi, particulièrement pour les jeunes et les saisonniers. Cette problématique induit également une problématique de mobilité et un besoin urgent de développer des moyens de transport différents de la voiture individuelle.

Les préconisations du Conseil de développement sont :

- La création d'un Observatoire du logement (une manière d'animer le PLH ?)
- La construction de logements adaptés aux jeunes
- Le développement d'un réseau de transports durables
- Le développement d'espaces de télétravail (comme le tiers-lieu de la gare de La Baule)

d. Une auto-saisine sur la santé

Depuis 2019, les élus ont accordé au Conseil de développement la possibilité de s'auto-saisir de sujets et le groupe de travail « se loger et travailler dans le Vignoble » en est la première émanation. Le CDD réfléchit aujourd'hui à une nouvelle thématique et son choix s'est pour le moment arrêté sur la santé. Ce sujet a donc été présenté de manière formelle, mais ne pourra être entériné que par un vote des élus membres du bureau du Comité syndical. La personne derrière cette idée, Isabelle RECALT, membre du Conseil de développement, est venue la présenter.

La crise de la Covid a mobilisé de manière très importante les communes sur un domaine qui n'est pas originellement de leur compétence : la santé. Elles ont en effet dû acheter des masques, organisé des campagnes de prévention, créé des centres de vaccination, organisé les démarches auprès des plus fragiles, etc.

A la vue de cette réalité, une question de pose : comment le bloc local peut-il être pro-actif et innovant en matière de santé publique locale ?

Une politique de santé publique locale est en outre un excellent moyen d'aider à la structuration et au maintien d'une offre de soin sur le territoire (lutte contre la désertification médicale, amélioration de l'accès aux soins, innovation pour améliorer la politique de prévention). On parle là également du domaine social et médico-social, qui en rejoignant celui de la santé, participe à la vie des territoires et peut en constituer un atout.

Ce groupe de travail est envisagé au travers de nombreuses rencontres et visites. Il se constituerait selon trois axes :

- Création d'un état des lieux de l'offre de santé
- Analyse des enjeux du territoire (notamment du vieillissement de la population et de la croissance démographique)
- Organisation d'un plan d'action en fonction des orientations prises par les élus.

e. Renouvellement des membres du bureau

A l'occasion de la prochaine réunion de bureau du 06 décembre, plusieurs membres historiques vont laisser leur place à de nouveaux arrivants. La Présidence même va changer, puisque Jean MENANTEAU, Président depuis plusieurs mandats laisse sa place à Dominique DIVERSAY, qui sera confirmé dans ses fonctions par un vote du bureau.

II. L'intégration des nouvelles populations sur le territoire

Pour cette Assemblée générale 2021, le Conseil de développement a décidé de travailler autour de la question de l'intégration des nouvelles populations sur le territoire. La croissance démographique dans le Vignoble est en effet une réalité depuis des années, encore accentuée par la crise du Covid. Cette thématique a ainsi été choisie afin de répondre à plusieurs enjeux : de transmission des savoirs entre les anciennes générations du territoire et les nouveaux arrivants ; de lutte contre le phénomène des villes dortoirs et par extension pour soutenir la vivacité des bourgs et centres-villes.

a. L'évolution démographique, AURAN

Céline GORIAUX, Chargée d'études pour l'AURAN (Agence d'urbanisme de la région nantaise) rappelle que son organisation est une association loi 1901 créée en 1978 avec l'objectif d'observer et de connaître le territoire.

Sur la démographie, elle pointe que l'augmentation de la population est un phénomène ancien et exponentiel en France depuis les années 1960, lié à une baisse de la mortalité. La France fait d'ailleurs partie des pays européens avec la plus forte croissance démographique. Ce phénomène se retrouve donc indubitablement dans la région, où d'ailleurs encore plus prononcé que la moyenne nationale.

Les Métropoles gagnent particulièrement de la population, et le territoire du Vignoble Nantais attire grâce à sa position proche de Nantes. La dynamique économique favorable et le faible taux de chômage ravive encore cette attraction pour le territoire. Cette attractivité se retrouve d'ailleurs dans les chiffres puisque toutes les communes (excepté Boussay) ont gagné de la population. Les communes les plus importantes sont par ailleurs celles ayant une croissance démographique des plus importantes.

Les Français se déplacent beaucoup sur le territoire métropolitain, mais on remarque tout de même que la majorité des arrivants dans le Vignoble viennent principalement des Pays de la Loire. Le profil type de ces nouveaux habitants sont des familles monoparentales (+4.3%), des personnes âgées isolées (+3.9%) ou non (+3.9%) et des personnes actives confirmées isolées (+3%). A l'inverse les jeunes quittent le territoire, avec une chute de 5.7% des jeunes décohabitants âgés de moins de 25 ans.

Sur le côté plus prospectif, on attend environ 161 000 habitants supplémentaires sur le département entre 2020 et 2030.

Les effets de la Covid :

L'AURAN possède un observatoire des prêts immobiliers, grâce auquel il est capable d'analyser rapidement les effets de la pandémie sur le marché. Il y a ainsi eu plus de transactions immobilières en 2020 qu'en 2019, mais les mouvements résidentiels restent tout de même limités. Le type de foyer capable d'acheter s'est également précisé, et ce sont les ménages les plus aisés qui ont captés le plus de prêts.

D'un autre côté, la demande en accession (achat) et en location a bondi entre avril et juillet 2020. Les villes du Vignoble Nantais font enfin parti des plus recherchées sur le territoire avec un nombre de recherches immobilières allant de 5 000 à plus de 10 000.

b. Communs, air(e) de villages

L'exposition Communs, air(e) de villages découle d'une étude patrimoniale autour des villages à communs du territoire. Réalisée dans le cadre du label *Pays d'art et d'histoire*, cette étude a pour objectif de réaliser un inventaire du patrimoine afin de l'interroger. C'est ainsi tout le territoire du Vignoble qui a été étudié, à la recherche de ce patrimoine si peu connu et si peu considéré, avec en œillère l'interrogation sur la gestion de ces espaces ainsi que sur la thématique du vivre ensemble.

Afin de recenser tous ces communs, les chercheurs (une personne de la région ainsi qu'une personne du Musée) se sont appuyés sur les cadastres du territoire (anciens et nouveaux) et ont parcourus plus de 1 000 villages pour sélectionner une centaine de structures. Le Vignoble a de particulier que ces communs ont été donnés aux habitants, et que leur utilisation reste particulièrement vivace !

Sur le territoire, ces communs sont particulièrement marqués par la modestie de leur construction. Les bâtiments sont en effet très souvent imbriqués les uns aux autres (économie d'un mur en utilisant celui du voisin) et multi-usages. Les matériaux utilisés pour leur construction sont également très modestes et les angles sont arrondis, afin de n'utiliser que des petites pierres (à contrario avec des grands blocs de pierre droit réalisant un angle), moins chères. Enfin, les grands propriétaires plus aisés ont construit leurs habitations dans des zones éloignées de ces communs.

Ces communs sont aujourd'hui toujours utilisés dans le Vignoble, même si leurs utilisations ont évolué. On en retrouve en effet comme décoration, parking ou pour des usages festifs. En 2014, 76% des communes répertoriées possédaient encore des communs. Leur entretien n'est en revanche pas organisé et reste majoritairement informel. La transmission des savoirs aux nouveaux arrivants est donc nécessaire pour garder ces témoins du passé.

c. Témoignages : fêtes de quartiers et de villages

c.1. Yann CEILLIER, Vice-Président de l'AVF Région de Clisson

L'Accueil des villes françaises (AVF) est une association créée dans les années 60. A l'origine de ce projet, des femmes au foyer qui, ayant suivi leurs maris dans leurs mutations, se retrouvent seules. Elles ont ainsi décidé de s'accueillir les unes les autres, et l'association a rapidement eu la réputation d'un collectif huppé.

Au fil du temps, cette image s'est peu à peu effacée, au profit de personnes plus modestes. La faible cotisation (30€) et le programme d'activités gratuites ont notamment été à l'origine de ces mutations

et l'association a quelque peu perdu son rôle d'accueil pour devenir un centre d'activités pour personnes modestes et/ou isolées. La région clissonnaise fédère aujourd'hui 400 adhérents, 40 animateurs et propose une trentaine d'activités.

En 2014, l'AVF a décidé de se recentrer sur sa mission principale : l'accueil des nouvelles populations. Un programme d'insertion a ainsi été lancé, et se déroule au travers de 7 activités se déroulant tout au long de l'année. L'objectif, au-delà de provoquer la rencontre, était de créer des liens durables entre les gens. Parmi ces animations, un jeu de piste pour découvrir la région de Clisson ; une visite du Moulin à papier du Liveau ; une initiation à la dégustation de vin, etc. Toutes ces activités sont ainsi gratuites, et réparties sur 7 communes (Gétigné, Gorges, Saint Lumine de Clisson, Saint Hilaire de Clisson, Boussay, Cugand, la Bernardière) devenues partenaires d'AVF Région Clisson.

Pour contacter ces nouveaux habitants, Yann CEILLIER demande à chaque commune de remettre un questionnaire aux nouveaux arrivants, afin qu'ils puissent être informés du programme d'activités. C'est en moyenne une grosse quarantaine de personnes qui viennent sur ces animations.

c.2. Cathy JOUBERT, co-organisatrice de la fête de quartier la Madeleine à Clisson

Cathy JOUBERT peut témoigner par elle-même de l'intégration sur le territoire, puisqu'elle est d'origine nantaise. Installée depuis 2007 à Clisson, elle participe aujourd'hui à la co-organisation de la fête du quartier de la Madeleine de sa ville.

Cette fête de quartier a lieu tous les 1^{ers} samedis du mois de septembre, et propose aux habitants d'environ 80 foyers de se rassembler le temps d'une journée/soirée. L'idée est d'imiter la fête des voisins créée en 1999, avec un objectif multiple : renforcement des liens de proximité et de l'esprit de solidarité ; partage d'un moment convivial ; accueil des nouveaux habitants ; rupture de l'isolement ; favorisation des échanges et partage d'un talent. A cette occasion, tous ceux doués d'un talent peuvent en effet proposer une performance.

D'un point de vue organisationnel, les choses démarrent trois mois avant l'évènement, puisqu'il faut :

- Mettre à jour le flyer
- Réserver le matériel auprès de la Mairie (qui leur met à disposition gratuitement tables et chaises notamment)
- Distribuer le flyer et aller à la rencontre des 80 foyers invités

Une autre étape de l'organisation est 15 jours avant l'évènement, au moment de relancer les invitations et faire le point sur le matériel, qui sera récupéré la veille de la fête de quartier. Le jour-J c'est l'installation et les festivités, le matériel est quant à lui rendu le lendemain.

c.3. Michel BOUYER, Président de l'Amicale villageoise de St-Simon

Le village de St-Simon fait partie de Divatte-sur-Loire, et représente environ 80 maisons. Le point central de ce village est son Eglise, l'Eglise St-Simon. Dans les années 1960, ce bâtiment était particulièrement dégradé, et plusieurs habitants se sont rassemblés avec l'objectif de l'entretenir : c'est la naissance de l'Amicale villageoise de St-Simon.

Ils ont tout d'abord réussi à obtenir le rachat de la chapelle (privée jusque-là) par la paroisse et se sont ensuite mobilisés pour récolter des fonds pour la rénovation. Au bout de 2 à 3 ans, l'argent nécessaire

avait été récolté et la rénovation a pu débuter : la couverture a été refaite ainsi que l'aménagement intérieur. L'Amicale, dont la mission était terminée, s'est mis sur pause pendant plusieurs années.

Il a fallu attendre les années 1980 pour que l'association se réveille, toujours dans le même objectif de rénover la chapelle qui demandait cette fois des travaux extérieurs. Ça a été l'occasion pour l'association de lancer la fête des vieux métiers, pour présenter toutes les professions « oubliées ».

Une nouvelle pause a marqué la vie de l'Amicale, qui s'est plus récemment reformée et organise des vide-greniers tous les deux ans. En plus du vide-greniers, un repas « galette des rois » est organisé chaque année. L'objectif de ces événements est de récolter des financements pour entretenir le patrimoine, mais également de faire vivre le village.

c.4. Afif BELHAMITI, fête du village de la Halle aux Pierres (Monnières)

La Halle aux pierres représente une collectivité d'environ 120 habitations. Afin d'organiser la fête du village, une association a été créée, mais elle a plus un objectif financier (de créer un compte associatif pour les échanges monétaires) qu'une volonté de répartition des tâches et/ou de hiérarchisation.

L'organisation de l'événement revient en effet au collectif, et tout est décidé ensemble. Un espace de discussion a été créé au centre du village, nommé « la petite pause ». Constitué simplement de quelques bancs et de tables, ce lieu se veut accueillant et ouvert à tous. Même les randonneurs de passage sont invités à y faire une pause !

Quelques temps avant l'événement, tout le village est convié à venir discuter à cet endroit de ses idées et souhaits d'organisation. « *Le vrai défi dans ce mode d'organisation est que l'info de cette réunion atteigne bien tous les villageois* », lance Afif BELHAMITI. Pour ça, ils tractent dans les boîtes aux lettres, misent beaucoup sur le bouche-à-oreille, installent des panneaux sous les arrêts de bus et envoient des messages sur un groupe Whatsapp. « *L'objectif de ce type d'organisation est de créer un vrai sentiment d'appartenance* », conclut Afif BELHAMITI.

d. Lancement d'un groupe de travail

Après avoir étudié l'intégration des nouvelles populations à travers plusieurs angles (démographiques, architectural et festif), le Conseil de développement souhaite se servir de ce support pour lancer un groupe de travail dédié. Une lettre de cadrage sera proposée aux élus membres du bureau du Comité syndical pour validation.